

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10  
Abonnements.....01.40.15.67.77  
(8 h 30 à 12 h 30)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 1762 - page 2159**

**80 - Somme**

**ASSOCIATIONS**

**Créations**

Déclaration à la sous-préfecture d'Abbeville.

**LES AMIS DE L'EGLISE DE MAISON-PONTHIEU.**

*Objet* : défendre le patrimoine religieux mobilier et immobilier constituant l'ensemble indissociable de l'église et de son presbytère ; principalement de l'église (xve) dont le clocher (xvie) et la cloche (xvie mh) qui se sont effondrés et la tour de gué (clocher) détruite le mercredi 15 janvier 2014 à 22 h 15 minutes, ainsi que du mobilier de culte et autre dont la plupart est classé aux monuments historiques ; promouvoir la reconstruction à l'identique ou de toute autre manière du clocher et le réaménagement et la réhabilitation dans son origine de la partie de l'église abîmée ou endommagée, chercher toute solution à l'exception de la démolition ; rechercher les causes de cet accident en sol et sous-sol, participer à toutes discussions avec les experts, engager ou faire nommer des contre-experts ; approuver ou contester toutes décisions notamment celles à l'encontre des intérêts des habitants, anciens ou nouveaux, du village, même en minorité, dans la nature de la reconstruction ou de démolition, dans l'usage ou le changement d'affectation des biens ci-dessus.

*Siège social* : 40, rue d'Yvrench, 80150 Maison-Ponthieu.

*Date de la déclaration* : 23 avril 2014.